

Info-Carrefour

Chers parents,

Quel bonheur pour nous de vous avoir accueillis dans notre nouvel édifice mercredi dernier! Les élèves avaient tous un beau sourire. Nous tenons à remercier les parents de l'OPP qui étaient sur place pour nous aider lors de la rentrée.

Nous profitons de cette occasion pour vous rappeler notre soutien pendant la grève de la compagnie de transport Campeau. Nous vous assurons que l'équipe-école fait de son mieux pour s'ajuster et mettre en place des mesures d'atténuation pour accommoder les parents le plus possible.

Dîner

Si vous venez chercher votre enfant pour le dîner, vous devez vous présenter au secrétariat avant 12 h. Votre enfant viendra vous rejoindre lorsque la cloche sonnera. Petit rappel : n'oubliez pas d'ajouter des ustensiles dans la boîte à lunch de votre enfant s.v.p.

Compte à payer

Vous recevrez, d'ici le 15 septembre, un courriel de l'école vous indiquant la marche à suivre pour avoir accès à votre état de compte via Mozaïk. Nous privilégions le mode de paiement par internet tel qu'indiqué sur votre état de compte.

Adresse courriel de l'école

Si vous devez communiquer avec l'école par courriel, nous vous demandons de toujours utiliser l'adresse primairecarrefour@cssid.gouv.qc.ca puisque les deux secrétaires et la direction ont accès à cette boîte de courriels. Il sera alors plus facile pour nous de faire un suivi avec vous si une des deux secrétaires est absente.

Déclaration de la clientèle le 29 septembre 2023

Chaque année, le Ministère de l'Éducation demande à chaque établissement scolaire de déclarer sa clientèle. La journée de déclaration est le 29 septembre. **Il est important que tous les élèves soient présents lors de cette journée.** Une communication sera envoyée par courriel la semaine avant cette date pour vous expliquer la procédure à suivre si votre enfant doit absolument s'absenter lors de cette journée.

Transport et départ en fin de journée

Nous avons déposé, sur notre site internet, le numéro de téléphone des compagnies de transport. Il est important d'utiliser ces numéros seulement après 16 h puisque le secrétariat de l'école est fermé. [Coordonnées des compagnies de transport](#). Il y a présentement une entente de principe pour la compagnie Campeau. Dès que la grève sera terminée, le CSSD enverra un message aux parents pour vous informer quand les parcours de Campeau seront en fonction. **Il est donc très important de vérifier vos courriels régulièrement dans les prochains jours.** Dès que le conflit sera réglé, il n'y aura plus de mesures d'atténuation pour le transport, ce qui veut donc dire que vous ne pourrez plus venir porter votre enfant à l'école à partir de 7 h 15.

Cette année, nous avons mis en place une nouvelle consigne concernant les départs en fin de journée. Nous vous demandons d'attendre qu'il soit 16 h avant de récupérer votre enfant au service de garde et dans la cour d'école pour les mesures d'atténuation. Cela nous permet de laisser partir les autobus le plus rapidement possible. Notre débarcadère n'est pas très grand. En ce moment, nous avons seulement 9 autobus de la compagnie Bigras qui viennent chercher les élèves en après-midi. Lorsque la grève de Campeau sera terminée, nous aurons un total de 17 autobus en fin de journée.

Si vous devez venir chercher votre enfant au lieu qu'il prenne l'autobus, nous vous demandons d'aviser son enseignant ou le secrétariat avant 15 h s.v.p.

Rappel - Rencontre de parents

La première rencontre de parents aura lieu le 14 septembre 2023. Les enseignants de 3^e et de 4^e années recevront les parents dans leur classe de 18 h à 19 h. Ceux de 5^e et de 6^e années rencontreront les parents de 19 h à 20 h.

Rappel - Assemblée générale

L'assemblée générale des parents aura lieu le 13 septembre à la Polyvalente Le Carrefour. Vous recevrez une invitation par courriel sous peu.

Rappel - Départ et arrivée pendant les heures de classe

Aucun élève ne quittera l'école à moins que son départ ne soit autorisé par les parents. L'enfant ne peut pas quitter seul. À l'heure indiquée, l'adulte autorisé qui vient chercher l'enfant doit se présenter au secrétariat en passant par l'entrée principale (porte A), s'identifier et signer le registre de départ. Les appels téléphoniques au secrétariat pour aviser l'école d'un changement de routine de votre enfant pendant la journée sont réservés aux **situations d'urgence seulement**. L'élève qui arrivera en retard ne pourra pas entrer en classe pendant les heures de cours. Il devra attendre au secrétariat jusqu'à la fin du cours. Dans le cas d'un rendez-vous, **il faut donc prévoir ramener l'enfant à la fin de la période, durant la récréation ou le dîner**. Quand un enfant doit quitter plus tôt, **la même procédure s'applique**. Le parent doit venir le chercher durant les heures de récréations ou au dîner. Le numéro de téléphone de l'école est le 819-568-5121.

Stationnement

Vous ne pouvez pas utiliser le stationnement des employés. Le passage asphalté devant la porte du service de garde n'est pas un stationnement. Vous devez utiliser les rues avoisinantes pour stationner votre voiture. Il y a des affiches aux endroits où vous ne devez pas vous stationner dans la rue devant l'école.

Chaleur accablante

Aujourd'hui et les jours suivants, il y a un avertissement de chaleur accablante. Il est donc important que votre enfant ait une bouteille d'eau avec lui. Les élèves resteront à l'intérieur de l'école quand il fera trop chaud.

Vêtements de rechange

Il est conseillé que votre enfant ait un sac de vêtements de rechange ainsi qu'une serviette qui pourrait être utilisée dans le gymnase lors des jours de pluie.

Si votre enfant se présente à l'école sans chandail de la gamme, la secrétaire vous téléphonera et vous demandera de venir lui en porter un. Il serait donc préférable d'en avoir toujours un dans le sac de vêtements de rechange. L'école ne prête pas de chandail.

Consentement de publication

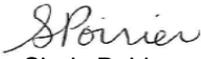
Dans le cadre des activités scolaires ou d'événements, il est possible que nous désirions publier des informations, filmer ou prendre des photos afin de valoriser et encourager les efforts et l'implication de nos élèves. Ces informations pourraient être utilisées à l'intérieur de l'école, publiées sur les pages web de notre établissement ou diffusées dans les médias.

Toutefois, en regard de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et du Code civil du Québec, nous devons obtenir votre autorisation à publier ces informations.

Soyez assurés, advenant votre désaccord de diffusion, que ce droit sera respecté. Pour éviter toute ambiguïté, nous vous demandons de prendre le temps de remplir le formulaire même si vous refusez que nous publions ces informations. [Formulaire à remplir](#)

Nous vous souhaitons un mois de septembre agréable malgré la frénésie des débuts d'année scolaire.


Marie-Ève Thériault
Directrice


Sindy Poirier
Directrice adjointe